

# La Brève

1. **Des mesures à la hauteur des enjeux - Ils ont dit...**

2. **Crise - Elections prud'homales - Chiffres clés - Ils ont dit...**

3. **Ouverture dominicale - Promotion - Erratum - Ils ont dit... - Rappel**

4. **Les Brèves - L'agenda -**

Lettre d'information bimensuelle N°208 - 15 octobre 2008

## Ils ont dit...

Extraits du discours du Premier ministre à Marly-le-Roi sur la situation économique le 7 octobre 2008 :

« ...Huit milliards seront disponibles jeudi [9 octobre NDLR], neuf milliards seront disponibles le 15 octobre et la totalité des 22 milliards sera disponible dans deux semaines.

[...] Nous allons mettre en place un système de contrôle. Nous avons demandé aux banques un engagement que la totalité de ces crédits serait intégralement consacrée au financement des PME. Afin de s'en assurer, l'Etat mettra en place un "observatoire mensuel du concours des banques aux PME", qui remplacera l'actuel suivi trimestriel.

L'argent investi dans le plan d'aide au financement des PME proviendra des ressources collectées sur les livrets de développement durable et livrets d'épargne populaire, ainsi que de la Caisse des dépôts et consignations et d'Oséo, la banque publique d'aide aux PME ».

## PLANS DE SOUTIEN AUX PME

### **Des mesures à la hauteur des enjeux**

*L'UPA a salué la juste mobilisation du Gouvernement en faveur des PME confrontées à la crise financière, mais restera vigilante quant à la mise en oeuvre des plans de soutien afin que les plus petites entreprises ne soient pas oubliées.*

A la suite de l'annonce par le gouvernement de plans de soutien pour le financement des PME, l'UPA s'est félicitée que les pouvoirs publics aient pris la mesure de la crise financière et des menaces qu'elle fait peser sur l'économie réelle, c'est à dire sur le tissu d'entreprises qui aujourd'hui assure l'essentiel de la croissance et de l'emploi en France. En effet, à l'initiative de la ministre de l'Economie, 30 milliards d'euros ont ainsi été mis à disposition des banques par la Banque européenne d'investissement (BEI) pour le financement des PME européennes. A cela sont venus s'ajouter à bon escient 22 milliards de financements au profit des PME françaises annoncés par le Président de la République. L'UPA a salué en outre la mise en place d'un système de contrôle, permettant de vérifier que la totalité des crédits mobilisés seraient effectivement et intégralement consacrés au financement des PME. Au-delà, il appartient au Gouvernement de donner mission au futur « observatoire mensuel du concours des banques aux PME » de s'assurer que parmi les PME

destinataires du dispositif. L'UPA a demandé d'ores et déjà qu'un comité de suivi soit constitué en vue d'associer les représentants des petites et moyennes entreprises à cette procédure de contrôle. Les plans de soutien aux PME doivent donc bénéficier à ces petites entreprises qui sont aujourd'hui économiquement solides mais qui sont à la merci à la fois d'une baisse d'activité et d'un durcissement de leur environnement financier (réduction des délais de paiement, révision des plafonds de découvert, restriction de l'accès au crédit...). A ce sujet, l'UPA a par ailleurs appelé les banques à revenir à leur cœur de mission, en soutenant les entreprises et l'économie réelle plutôt que d'intervenir sur les marchés financiers internationaux dans le cadre d'opérations hautement risquées et totalement déconnectées des réalités des entreprises. Il est en effet indispensable que les banques accompagnent les chefs d'entreprise, en répondant à leurs besoins de trésorerie, et en soutenant leurs projets de développement.

**Rappel**

La direction de l'Unedic a décidé de reporter l'appel des cotisations d'assurance chômage de deux mois (du 15 octobre au 15 décembre) pour les 1,3 million d'entreprises de moins de 10 salariés et d'un mois (du 15 octobre au 15 novembre) pour celles de 10 à 50 salariés (236.000 établissements).

**Chiffres clés**

Les prélèvements obligatoires représentaient 792,5 milliards d'euros en 2006, dont 497,6 milliards d'euros d'impôts et 294,9 milliards d'euros de cotisations sociales. Ils sont estimés à 846,5 milliards d'euros pour 2008.

Le taux de prélèvements obligatoires, qui correspond au rapport prélèvements obligatoires/produit intérieur brut (PIB), s'élevait en 2007 à 43,5%. Au-delà des fluctuations conjoncturelles, ce taux a eu tendance, au cours des années 1970-2000, à augmenter (de 35% en 1970 à 42% en 1980, puis 43% en 1990 et 44,9% en 1999).

Cette augmentation résulte notamment de la hausse des prélèvements destinés aux administrations de Sécurité sociale, passés de 13,1% du PIB en 1970 à 21,4% en l'an 2000.

**Ils ont dit...**

Extrait du dossier de presse de la campagne du CLIDE :

« L'élection du 3 décembre est un scrutin national à un tour organisé par l'Etat, auquel se présentent des listes de candidats distincts par collège - employeurs et salariés - et par section - industrie, commerce, agriculture, activités diverses et encadrement.

Les employeurs doivent impérativement se mobiliser pour participer au scrutin, soit physiquement, soit en votant par correspondance, soit par Internet à Paris. Seuls leurs votes peuvent apporter aux candidats la légitimité nécessaire à l'exercice de leur mission.

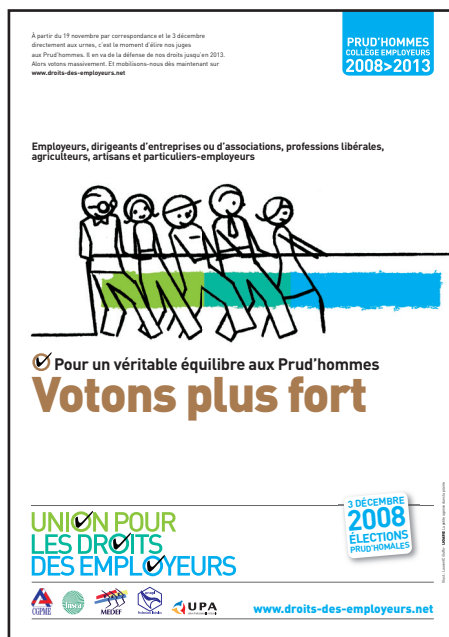
**L'UPA propose de réunir l'ensemble des organismes collecteurs**

En pleine crise financière, l'UPA s'est exprimée pour regretter les comportements irrationnels et les déclarations catastrophistes de quelques uns tendant à aggraver la perte de confiance des citoyens et par ricochet à ralentir l'activité d'un grand nombre d'entreprises. En outre, l'UPA a réclamé que des mesures soient prises en vue de rassurer les chefs d'entreprise et de prévenir les difficultés de financement qui pourraient apparaître, au-delà des plans de soutien aux PME récemment décidés. Dans ce cadre, la direction de l'Unedic a souhaité reporter les cotisations chômage des PME (voir colonne ci-contre). La mesure est positive même si l'UPA a demandé que

l'ensemble des partenaires sociaux représentés à l'Unedic soient interrogés sur cette question. Surtout, l'UPA a proposé que le Gouvernement réunisse l'ensemble des organismes qui recueillent les contributions des entreprises afin d'examiner l'opportunité d'éventuels reports de paiement des différentes cotisations, impôts et contributions : Assedic, Agirc Arrco, RSI, Urssaf, services fiscaux... Une déclaration unanime à l'issue d'une telle réunion pourrait en effet contribuer à envoyer rapidement un message très clair de soutien aux entreprises en difficulté alors qu'elles subissent déjà un taux de prélèvement obligatoire particulièrement élevé.

**ELECTIONS PRUD'HOMALES**

**Elections prud'homales : top départ**



Cette conférence de presse marquait le lancement de la campagne des élections prud'homales du 3 décembre 2008. Les représentants des cinq organisations ont présenté à cette occasion aux journalistes les enjeux de cette élection, les objectifs de la campagne commune et les messages de leur liste d'union. Dany Bourdeaux, membre du Conseil National de l'UPA, a notamment rappelé que « le monde patronal est pluriel [...], que « les catégories d'entreprises que nous représentons ont des intérêts qui parfois divergent et d'autres fois convergent », et que « les élections prud'homales font partie de ces sujets de convergence ». Pourquoi faire liste commune à l'occasion de ce scrutin a-t-elle clairement interrogé : « tout simplement parce que le droit du travail ne se divise pas : il est le même pour tous les employeurs de France », ajoutant que « la justice prud'homale ne doit pas être un lieu de confrontation entre organisations patronales ... ce serait la détourner de son objet premier qui est de régler les litiges entre salariés et employeurs ».

Les membres du Comité de liaison des décideurs économiques -CLIDE- (CGPME, FNSEA, MEDEF, UNAPL et UPA) mobilisés au sein de l'« Union pour les Droits des Employeurs », ont présenté leur campagne pour les élections prud'homales à la presse le 17 octobre au Press Club de France.

## L'UPA s'oppose à une généralisation du travail le dimanche

A peine relancée la question de l'ouverture des commerces le dimanche, l'UPA a tenu à réagir pour dire que le Secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie et de la Consommation Luc Chatel se trompait d'époque. En effet, le consumérisme forcené et le développement anarchique des grandes surfaces commerciales appartiennent au XX<sup>ème</sup> siècle. Les récentes baisses de consommation qui ont particulièrement frappé la grande distribution ces derniers mois, sont là pour en témoigner. Au contraire, l'UPA a encouragé le gouvernement à faire des choix politiques innovants, qui répondent aux nouvelles priorités nationales. En premier lieu et conformément au Grenelle de l'environnement qui a enclenché un processus de remise en cause systématique de nos modes de vie, l'UPA a invité la France à développer de nouvelles formes de consommation fondées sur la proximité. En effet, l'économie de proximité apporte de nombreuses solutions à la société française : réduction des transports de marchandises et des déplacements individuels ; qualité, diversité et pérennité des produits ; création d'emplois non délocalisables ; développement de liens sociaux dans les

quartiers sensibles comme en milieu rural, rayonnement de la France à l'étranger. En outre, l'UPA a pris exemple sur la crise financière qui a rappelé la nécessité de disposer de règles du jeu, pour souhaiter que les pratiques commerciales soient elles aussi encadrées. A l'inverse, une déréglementation tous azimuts pourrait avoir de graves conséquences en matière d'emploi quand on sait qu'à chiffre d'affaires équivalent les commerces de proximité emploient trois fois plus de personnel que la grande distribution. Les quelques adaptations nécessaires au dispositif actuel d'ouverture dominicale ont déjà été proposées par le Conseil économique et social. Quant à un hypothétique gain de croissance, l'UPA est convaincue qu'une ouverture généralisée des commerces le dimanche n'aurait pas pour effet d'augmenter le volume global de consommation mais conduirait simplement à répartir différemment les achats sur l'ensemble de la semaine. Enfin, l'UPA ne peut croire que les Français seront prêts à abandonner toutes les activités dominicales qui aujourd'hui permettent encore de « vivre ensemble » : la famille, la culture, le sport, les loisirs...

### PROMOTION

## Une nouvelle tournée de l'Artisanat dans les collèges de France



Le 6 novembre prochain, l'Artisanat repart avec les Artimobiles sur les routes de France à la rencontre des collégiens, pour leur faire découvrir ses 250 métiers. L'Artimobile est une voiture customisée, équipée de logiciels interactifs, conçus comme de véritables GPS appliqués à l'information sur les métiers de l'Artisanat. Cette voiture se décline en 6 versions dédiées chacune à un centre

d'intérêt privilégié des jeunes. Deux flottilles de ces Artimobiles iront, du 6 novembre au 19 décembre, directement à la rencontre des collégiens de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>. Cette opération nationale, relayée sur le terrain par les organisations professionnelles et les Chambres de métiers et de l'artisanat, a pour vocation de sensibiliser les jeunes aux métiers de l'artisanat mais aussi de leur permettre de dialoguer directement avec des artisans et des spécialistes de la formation. Elle est menée en collaboration avec le ministère de l'Éducation Nationale et les inspections académiques, dans le cadre du programme de « Découverte professionnelle ». Depuis 2006, 150 collèges de 36 départements ont ainsi déjà accueilli les Artimobiles.

### Ils ont dit...

Extraits de l'interview de Luc Chatel, secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie et de la Consommation donnée au *Journal du Dimanche* dans son édition du 12 octobre :

« La loi de modernisation de l'économie (LME) facilite l'implantation des grandes surfaces commerciales. Maintenant, il faut passer à la question du dimanche. Partout où les magasins ouvrent le 7<sup>ème</sup> jour, l'activité a été favorisée. Le commerce du dimanche, ce sont des emplois et de la croissance ! »

### Erratum

Une erreur s'est glissée dans *La Brève* n°207 du 1<sup>er</sup> octobre : Serge Laborde, CNAMS, n'a pas été élu à la présidence de l'UPA des Landes mais bien à la présidence de l'UPA Aquitaine.

### Rappel

La Tournée des artimobiles passera dans les villes suivantes :

- 6 novembre : Bernay, Gisors,
- 7 nov. : Evreux, Louviers
- 13 nov. : Loches, Tours
- 14 nov.: Tours, Chinon
- 17 nov. : Brive-la-gaillarde, Egletons
- 18 nov. : Brive-la-gaillarde, Tulle
- 20 nov. : Cestas, Cenon
- 21 nov. : Gradignan, Talence
- 24 nov. : St Chely d'Apcher, Mende
- 25 nov. : Langogne, Marvejols :
- 27 nov. : Marseille, Vitrolles
- 28 nov. : Aix en Provence, Marseille
- 1<sup>er</sup> et 2 déc. : Le Puy, Monistrol sur Loire
- 4 déc. : Bellerive sur Allier, Saint Pourcain sur Sioule
- 5 déc : Moulins, Cusset
- 8 déc : Décize, Guérisny
- 9 déc : Cosne sur Loire, Clamecy
- 11 déc. : Vendôme, Blois
- 12 déc. : Vendôme, Vineuil,
- 15 déc. : Rethel, Revin,
- 16 déc. : Sedan, Charleville-Mézières
- 18 déc. : Lille, St Amand Les Eaux
- 19 déc : Valenciennes, Villeneuve d'Ascq.

## L'UPA soutient le combat des esthéticiennes

La profession d'esthéticienne regroupe 15 000 entreprises et 19 000 salariés. Alors que les masseurs kinésithérapeutes d'une part, les dermatologues d'autre part, contestent à ces professionnelles le droit de pratiquer certains soins sur les patients, la Confédération nationale artisanale des instituts de beauté –CNAIB- mène depuis plusieurs mois une action destinée justement à défendre l'intérêt de ses ressortissantes. Cette mobilisation s'est traduite par la manifestation d'un millier d'esthéticiennes le 29 septembre dernier devant le ministère de la Santé. L'UPA qui soutient l'action de cette confédération membre de la CNAMS, a fait en sorte que les manifestantes soient reçues au ministère et prépare aujourd'hui une intervention auprès de la Caisse nationale d'assurance maladie.

## Remise des prix Stars et Métiers 2008

Organisé par le réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat et les Banques populaires, en collaboration avec l'UPA qui est partenaire historique de la manifestation, le prix Stars et métiers récompense des parcours d'exception et encourage l'excellence, l'audace et l'innovation. Le prix Stars et Métiers 2008 a été attribué aux neuf artisans lauréats, sélectionnés par le jury, lors d'une manifestation organisée le 8 octobre au Pavillon Gabriel à Paris. Les lauréats ont particulièrement bien su exprimer au public leur motivation et toutes les valeurs positives qui aujourd'hui caractérisent les artisans. Le Président de l'UPA, qui remettait un prix, a ainsi pu qualifier l'édition 2008 "d'excellent crû".

## Le RSI lance une campagne de vaccination contre la grippe

Le Régime social des indépendants (RSI) a lancé le 10 octobre une campagne nationale pour inciter ses assurés à se faire vacciner "dès maintenant" contre la grippe, visant particulièrement les 65 ans et plus pour qui le vaccin est pris en charge à 100%. Rappelant que "la vaccination annuelle est le seul moyen de prévention actif contre la grippe", qui "est loin d'être une maladie bénigne", le régime a appelé ses assurés "à se faire vacciner dès maintenant" car "le vaccin n'est efficace qu'au bout de 10 à 15 jours et les épidémies de grippe démarrent subitement, entre octobre et avril".

## Trois dossiers primordiaux à l'examen des partenaires sociaux

Les partenaires sociaux vont mener trois importantes négociations d'ici la fin de l'année. Patrick Liebus, Président de la Commission des relations de travail de l'UPA, a été désigné chef de file de l'UPA pour la négociation sur l'assurance chômage qui débute le 15 octobre. Bruno Lefebvre, coiffeur, conduit pour sa part la délégation de l'UPA dans les deux autres négociations qui concernent la formation professionnelle et la gestion prévisionnelle des emplois et compétences -GPEC-. Sur la question de la formation professionnelle, l'UPA est ouverte à des évolutions par la négociation et entend bien faire en sorte que le système de formation soit amélioré, notamment en faveur des publics en difficulté. Toutefois, l'UPA considère qu'il est absolument nécessaire de conserver un dispositif de financement mutualisé, essentiel pour former les salariés des petites entreprises. Concernant la négociation sur la GPEC, la priorité de l'UPA est de veiller à ce que l'obligation qui pèse aujourd'hui sur les entreprises de plus de 300 salariés de négociation triennale portant sur la GPEC ne s'étende pas aux PME-TPE. L'UPA propose plutôt de mobiliser sur ce domaine à la fois les branches et les territoires qui ont un rôle majeur d'information et de sensibilisation à destination des chefs d'entreprise de TPE-PME et qui seraient aptes à mettre en œuvre des outils simples et adaptés aux caractéristiques et à la taille des entreprises tels que des modes d'emploi ou des guides d'action.

## L'agenda

### 8 OCTOBRE

Participation du Président de l'UPA à la remise des prix Stars et Métiers.

### 13 OCTOBRE

Intervention - débat du Président de l'UPA dans le cadre des rendez-vous Réalités du Dialogue social -RDS-.

### 15 OCTOBRE

Participation de Patrick Liébus, président de la commission des Relations du travail de l'UPA, à la négociation paritaire sur l'assurance chômage.

### 16 OCTOBRE

Participation de Patrick Liébus à la réunion sur le financement des PME au secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat et des PME.

Réunion du Conseil National de l'UPA

### 17 OCTOBRE

Déplacement du Président de l'UPA avec le Président de la République dans le cadre du XII<sup>ème</sup> sommet de la Francophonie en vue de la signature de l'Entente entre la France et le Québec en matière de reconnaissance des qualifications professionnelles.

Intervention de Dany Bourdeaux, membre du Conseil National de l'UPA, à la conférence de presse du CLIDE de lancement de la campagne pour les élections prud'homales.

### 18 OCTOBRE

Participation du Président de l'UPA à une réunion avec le secrétaire d'Etat chargé de l'Artisanat et des PME, ainsi que les présidents de l'ACFCI, de l'APCM et de la CGPME.

### 19 OCTOBRE

Rencontre du Président de l'UPA avec la Présidente de la FENARA.

### 20 OCTOBRE

Participation de Bruno Lefebvre, chef de file de l'UPA, à la négociation paritaire interprofessionnelle sur la formation professionnelle.

